## La dégradation des moeurs n'est pas là ou on croit

Article rédigé par Roland Hureaux, le 02 mars 2017

La très mauvaise opinion qu'ont les Français de leur personnel politique ne tient pas seulement aux dérives de celui-ci, moins nouvelles qu'on ne croit. Elle tient aussi aux pratiques de certains juges et plus encore à l'instrumentalisation sans précédent de la justice par le pouvoir politique en place.

Nul ne doute en effet que l'auto-saisine du parquet financier le jour même de la parution dans Le Canard enchaîné de prétendues révélations sur l'emploi de son épouse par François Fillon ne parte de très haut. Sans doute François Hollande n'est-il pas candidat à sa propre succession, mais il tient toujours l'appareil d'Etat.

Et derrière lui, existe bien quelque chose comme un clan qui se partage aujourd'hui les quelques centaines de postes dont dispose le pouvoir et qui ne veut pas les abandonner. Ce clan sait bien que si Macron ou Hamon, peu importe lequel des deux, sont élus, il gardera la plupart de ces postes, alors que si c'est Fillon, il les perdra, immédiatement ou à terme.

Le vrai changement, ce n'est pas ce que l'on reproche à François Fillon, quoi qu'il en soit une goutte d'eau dans l'océan des turpitudes de la République, pas seulement celles de la Cinquième, c'est l'instrumentalisation, devenue aujourd'hui systématique, de la justice à des fins politiques.

C'est aussi l'acharnement sans précédent d'un système qu'on pourrait appeler "médiatique -mimétique», devenu depuis quelques années monolithique.

L'élection présidentielle de 1965 Souvenons-nous par contraste de l'élection de 1965. Le principal compétiteur de Charles de Gaulle était François Mitterrand lequel se trouvait encore empêtré dans l'affaire de l'Observatoire, inculpé (c'est ainsi qu'on disait alors) pour outrage à magistrat car il était soupçonné d'avoir organisé, pour faire parler de lui, le 15 octobre 1959, un attentat contre lui-même.

Non seulement De Gaulle se garda bien de remuer l'affaire au cours de la campagne électorale, mais François Mitterrand put ensuite bénéficier de la mesure d'amnistie qui suivit l'élection. On ajoutera que des gaullistes ayant, pendant la même campagne, proposé de faire circuler la photo devenue célèbre où on voit le maréchal Pétain remettre la francisque à Mitterrand, le général refusa net.

Autre temps, autre mœurs. Il serait évidemment indécent de comparer de quelque manière De Gaulle à Hollande, mais si dégradation des mœurs il y a, elle n'est peut-être pas seulement où on pense.